



La Loire-Atlantique est un département de presque 1,4 millions d'habitants, fortement urbanisé autour des métropoles de Nantes et Saint-Nazaire. L'agriculture y occupe pourtant une place importante, tirant parti à la fois de la structuration des grandes filières d'élevage du Grand Ouest, de la proximité d'une clientèle urbaine et touristique dans les zones côtières, ainsi que des atouts historiques de son territoire pour l'élevage bovin, et aussi pour des productions végétales spécifiques (muscadet, mâche, et muguet). C'est le treizième département français pour son chiffre d'affaires agricole.

L'agriculture y est aussi confrontée aux grands défis du secteur : le maintien d'un tissu d'exploitations familiales, la conservation du foncier agricole y compris en zones fragiles, et l'accroissement de sa valeur ajoutée (et un partage équitable au sein des filières) pour la pérennité des exploitations et l'équilibre des territoires.

Le GAEC : forme juridique la plus fréquente

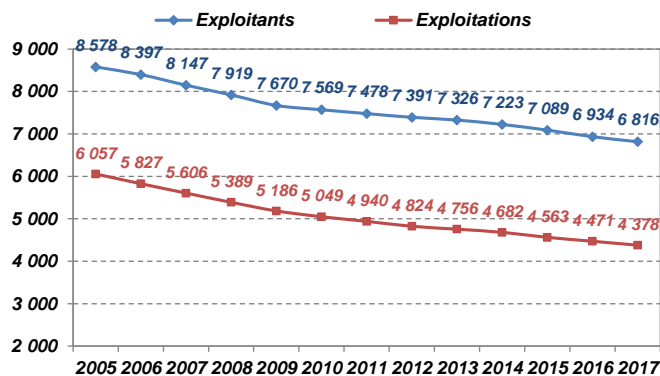
Le nombre d'exploitants inscrits à la MSA de Loire-Atlantique comme dirigeants à titre principal d'une entreprise agricole est de 6 816, en recul de 16,3 % sur les dix dernières années.

Ils gèrent 4 375* exploitations, en ne retenant que celles d'au moins une demi « sma » (10 ha de polyculture). C'est 22 % de moins que dix ans plus tôt.

Le nombre de femmes chefs d'exploitations a chuté de 10 % depuis 2012 (1 468 agricultrices contre 1 773) et le rapport entre les sexes reste assez stable à 3,3 hommes pour une femme.

Les statuts de conjoints collaborateurs et surtout d'aides familiaux ne concernent plus que 315 personnes, en baisse de 35 % sur cinq ans.

Evolution du nombre d'exploitations agricoles et d'exploitants en Loire-Atlantique (hors paludiers)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

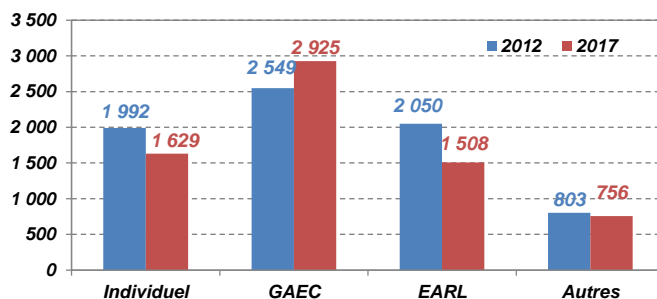
Source : MSA

La disparition plus rapide des exploitations s'explique par les fusions qui permettent aux exploitants de se maintenir comme associés sur des structures plus grandes, et surtout par des départs d'exploitants non remplacés.

Plus de 60 % des exploitations agricoles ont un statut juridique de société, et l'exploitation moyenne est dirigée par 1,56 chef d'exploitation (1,45 en 2007).

Le GAEC est la forme juridique la plus fréquente (43 % des agriculteurs contre 31 % en 2011). Le nombre de GAEC s'est accru de près de 100 unités en cinq ans, quand plus de 300 exploitations individuelles disparaissaient. L'EARL est la principale forme alternative, mais est moins souvent choisie.

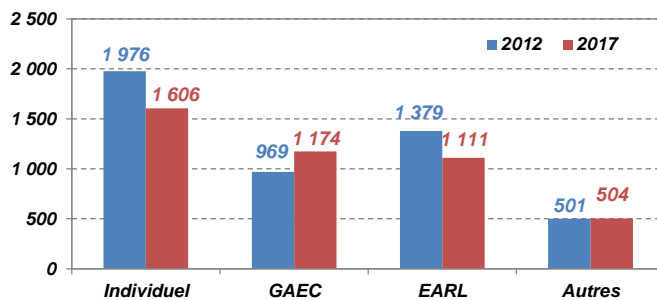
Evolution du nombre de chefs d'exploitations par type de structure juridique en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

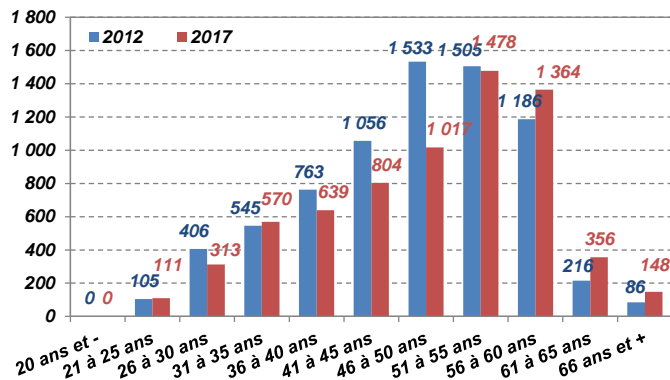
* Par convention régionale, la saliculture (250 exploitants en Loire-Atlantique) et les clubs hippiques (147) ne sont pas inclus dans cette description.

Renouvellement dynamique des actifs

Les exploitants sont de plus en plus âgés

L'âge moyen des chefs d'exploitation a dépassé 48 ans en 2016 (48,26 en 2017). Il n'était que de 47,02 ans en 2012 et de 45,92 ans en 2007. Le vieillissement naturel s'est accentué, par le maintien plus tard en activité d'une classe d'âge nombreuse.

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Loire-Atlantique entre 2011 et 2017



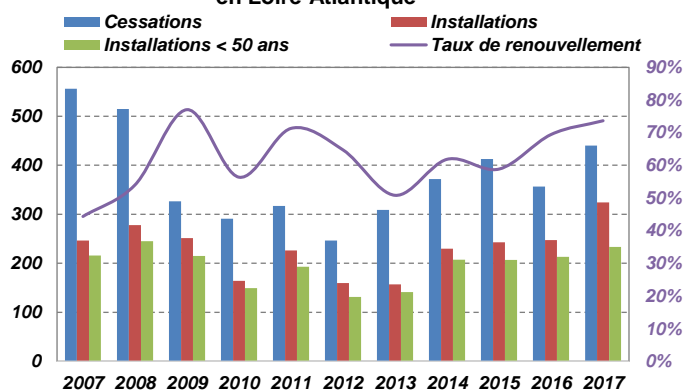
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Les installations assurent mieux mais pas encore totalement les renouvellements

Le nombre d'exploitants cessant leur activité agricole a sensiblement diminué entre 2009 et 2014, du fait de l'évolution démographique et du recul de l'âge moyen de départ à la retraite. Depuis 2015, on retrouve un nombre annuel de cessations plus conforme au nombre moyen d'exploitants par classe d'âge. En 2017, on constate même un nombre élevé de départs (440). Les nombreux départs ont libéré des places pour l'installation et le nombre d'installations d'exploitants (324) a lui aussi connu une nette reprise, dépassant même son niveau le plus élevé depuis dix ans.

Renouvellement des chefs d'exploitation en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Malgré ce nombre important de cessations, le taux de renouvellement des exploitants, qui reste loin des 100 % (renouvellement total) a continué de se redresser, alors que le contexte économique de l'agriculture n'y était pas vraiment favorable. Il approche maintenant de 75 %.

La progression des installations amène dans le secteur de la production agricole un nombre de plus en plus élevé d'agriculteurs jeunes qui viennent y faire

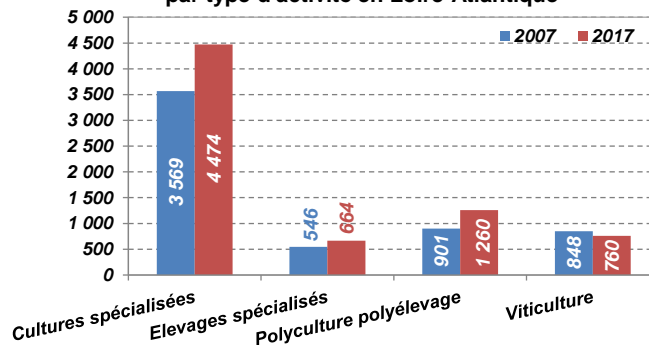
carrière, mais aussi un nombre croissant de travailleurs en recherche d'une deuxième carrière, ou d'une fin de carrière agricole après 50 ans. On en a comptabilisé 89 en 2017 contre 20 à 30 par an les années précédentes. Ces installations non aidées se répartissent sur l'ensemble des productions du département.

Le nombre et le taux d'installations en agriculture biologique a atteint un niveau record en 2017 avec respectivement 37 installations et 29 % des installations aidées. De plus en plus d'exploitations déjà converties sont en situation d'être reprises.

Le salariat en exploitations progresse

La capacité de travail des exploitants est renforcée par 7 145 équivalents temps plein salariés. Les deux tiers environ de ce volume de travail sont assurés par du personnel permanent en contrat CDI (de 50 % en viticulture, à 75 % en élevages spécialisés), l'autre tiers est constitué d'intérimaires ou de saisonniers. Le secteur des cultures spécialisées (surtout légumières) fournit 62,5 % des emplois.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Loire-Atlantique



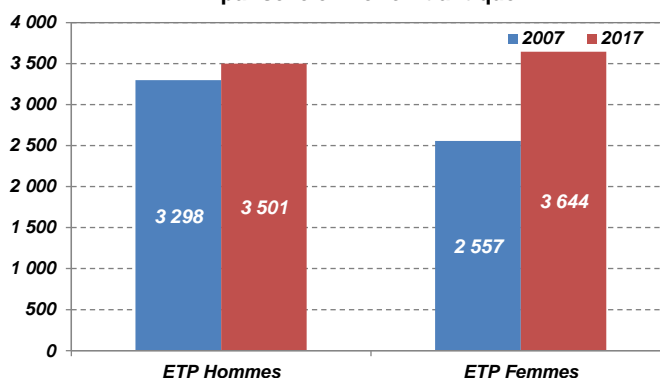
PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Depuis dix ans, le nombre total de temps plein salariés a progressé de 22 %, davantage pour les femmes que pour les hommes : 42,5 % contre 6,1 %.

Ce recours croissant au salariat est constaté sur tous les secteurs de production sauf la viticulture où les effets de la crise économique (réduction des surfaces en vigne) se sont cumulés avec ceux du gel en fin de période pour faire baisser les volumes.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par sexe en Loire-Atlantique



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Des productions fortement liées aux territoires

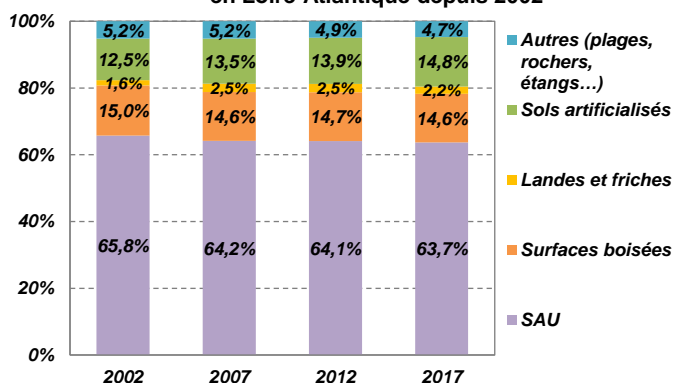
Les terres agricoles grignotées par l'urbanisme

La part « artificialisée » de la surface départementale a augmenté de presque 2 % en quinze ans pour atteindre 14,8 %, soit un peu plus de 16 000 ha.

La surface agricole utilisée (443 276 ha en 2017) a dans le même temps régressé de 14 000 ha, soit environ 1 000 ha par an, grignotés par l'urbanisme. La surface agricole utile (exploitée par un agriculteur) n'a pourtant baissé que de 7 500 ha, une partie des terres sous-exploitées ou perdues (friches) ayant sans doute été récupérées. Les surfaces boisées ont eu également tendance à diminuer (-2 500 ha sur quinze ans).

Plus de la moitié des surfaces agricoles sont en herbe (254 000 ha), et les surfaces toujours en herbe en occupent plus de 40 % (105 000 ha), soit autour du quart de la SAU départementale. Une part importante de ces prairies est exploitée collectivement (35 000 ha). Ce sont souvent des marais ou des parcelles inondables. Seul l'élevage extensif (essentiellement bovin) permet de valoriser ces prairies peu productives. Une grande partie est aussi protégée pour son intérêt écologique par un classement en zone Natura 2000 au titre de la biodiversité.

Evolution de l'utilisation des sols en Loire-Atlantique depuis 2002



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La majorité des surfaces valorisées par l'élevage

L'herbe est le principal fourrage du département. Les prairies cultivées sont qualifiées de temporaires (environ 150 000 ha), mais les types de conduite sont très divers : de la prairie naturelle réensemencée à la parcelle en rotation mise en herbe quelques mois, de la graminée pure aux légumineuses, voire les deux en mélange. Les modes d'exploitation sont variables : pâturage, ensilage, foin, enrubannage... Leur destination est cependant unique : nourrir au quotidien les cheptels bovins, caprins, ovins et même équins des exploitations.

Le fourrage annuel le plus cultivé est le maïs. Récolté en ensilage, il reste sur l'exploitation pour nourrir à l'âge les animaux les plus productifs. 50 000 ha

environ lui sont consacrés, sachant qu'une partie peut être vendue en céréales les bonnes années.

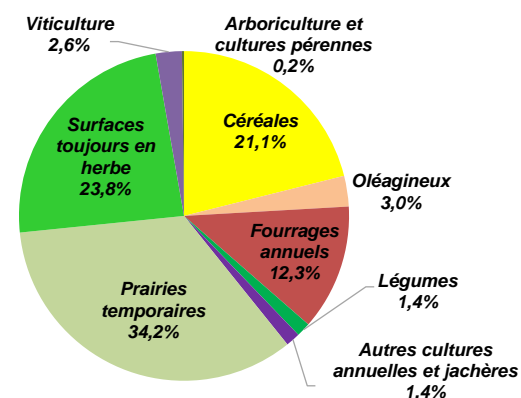
Les terres et le climat du département sont, dans le Grand Ouest, parmi les moins propices aux grandes cultures. Les exploitations sans aucune activité d'élevage sont peu nombreuses. Les surfaces en céréales sont retombées à 92 500 ha en 2017, après avoir frôlé les 100 000 ha. La maigre récolte 2016 (mauvais rendements, mauvais prix) a eu des effets dissuasifs. On cultive principalement du blé tendre (60 000 ha). La production est dispersée sur tout le département car elle est faite en majorité par des éleveurs, entrant en rotation avec des fourrages et servant pour un bon tiers à la complémentation des rations. Les céréales vendues sont collectées et valorisées selon la qualité et les besoins, en partie comme farines alimentaires, en partie par l'exportation, mais en majeure partie par incorporation dans les aliments du bétail.

Les cultures oléagineuses (10 000 ha de colza surtout) ne sont qu'une diversification, technique et économique, pour les producteurs de céréales. Les graines produites sont destinées à la trituration. Les protéagineux, seuls ou en mélange, progressent un peu (5 000 ha).

A part les légumes (plus de 5 000 ha), les autres cultures présentes (cultures industrielles, semences, plantes à fibres ou aromatiques, fleurs) avec quelques dizaines d'hectares, n'occupent qu'une part infime du territoire.

Avec respectivement 11 000 et moins de 1 000 ha, viticultures et arboricultures occupent 12 000 ha en cultures permanentes. Depuis dix ans près de 5 000 ha, de vignes surtout, sont revenus en rotation suite aux programmes d'arrachage notamment.

Répartition de la SAU en Loire-Atlantique en 2017



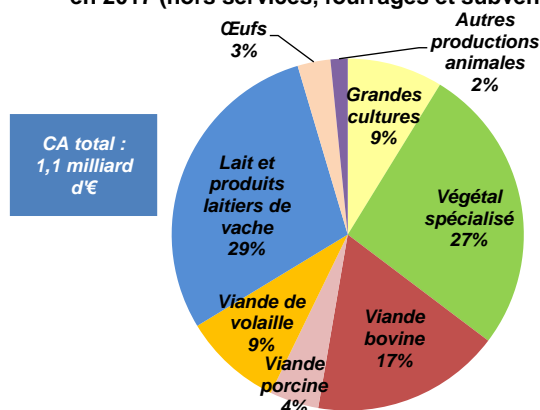
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Source : Agreste

Une performance économique à consolider

1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

La valeur des productions agricoles commercialisées par les agriculteurs de Loire-Atlantique a été estimée à 1,1 milliard d'euros en 2015. Les aides directes perçues essentiellement dans le cadre de la PAC (119 millions d'euros), portent le chiffre d'affaires agricole départemental jusqu'à 1,2 milliard d'euros.

Répartition de la production agricole de la Loire-Atlantique en 2017 (hors services, fourrages et subventions)



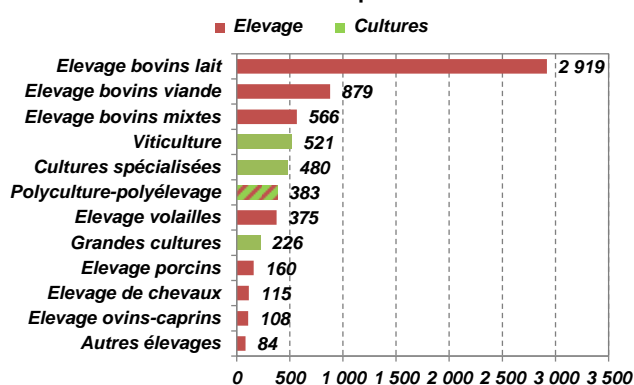
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Ce montant de chiffre d'affaires est pratiquement le même qu'il y a cinq ans, mais il a connu des variations entre ces deux années, du fait principalement des crises qu'ont connues les productions d'élevage, mais aussi des mauvaises années de rendement et de prix pour les cultures et de plusieurs épisodes de gel en viticulture. Les prix des principaux intrants ont connu aussi des hauts et des bas, qui n'étaient pas toujours en phase avec ceux des marchés agricoles.

L'élevage bovin laitier, socle économique de beaucoup d'exploitations

Nombre de chefs d'exploitation par type d'activité en Loire-Atlantique en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Si la Loire-Atlantique dégage deux tiers de ses ressources avec l'élevage, une grosse majorité d'exploitations dépend plus particulièrement de l'élevage bovin, surtout laitier, présent sur l'ensemble des territoires. Il est souvent l'activité de base des plus grosses structures combinant plusieurs productions.

Au contraire, la viticulture surtout au sud-est sur ses terres d'appellation, le maraîchage au sud de Nantes, et l'arboriculture, sur l'axe Nantes-Ancenis sont plus localisés. Les grandes cultures sont plus fréquentes sur les secteurs Nord-est que sur ceux du nord-ouest.

L'agriculture des zones péri-urbaines et côtières s'adapte aux modes de vie et de consommation des citadins, des estivants ou des néo-ruraux. Des projets nouveaux se construisent en s'appuyant davantage pour tout ou partie, sur les circuits courts, la vente directe ou encore l'accueil à la ferme. Ces nouvelles activités contribuent à diversifier les sources de revenus agricoles.

L'orientation dans les SIQO s'affirme

Le département est le troisième en France pour la surface engagée (58 158 ha) en agriculture biologique et le sixième pour le nombre d'exploitations concernées (842), soit 14,4 % de la SAU et 14,4 % des exploitations qui sont « bio » ou en conversion en 2017. Dans le secteur des fruits, pas très important sur le département, le taux de pénétration du mode de production biologique atteint même 56,3 %. Mais l'agriculture biologique a maintenant été adoptée et continue de progresser dans tous les secteurs de l'agriculture, en productions animales et en productions végétales.

Le mode bio intéresse aussi les acteurs locaux des filières puisqu'on, a recensé pas moins de 142 opérateurs du département qui déclarent une activité avec des produits biologiques.

Les autres signes de qualité ou d'origine sont présents depuis plusieurs années : vins AOC, IGP mâche nantaise, volailles « Fermiers d'Ancenis ». Des produits alimentaires de qualité sont également fabriqués sous label rouge, comme le Brie, la Mimolette ou encore des farines. Par ailleurs, de plus en plus d'agriculteurs sont engagés dans des pratiques agricoles contrôlées pour le respect d'un cahier des charges ou d'une charte de qualité.

Pour une description plus complète de l'agriculture ligérienne, consulter le panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr - <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

